











Dossier simplifié de demande de dérogation au titre des espèces protégées pour les projets de déplacement de haies agricoles

Le présent formulaire vise à permettre de déposer une demande de dérogation au titre des espèces protégées, portant sur un projet de déplacement de haies agricoles, sur la base d'une méthodologie simplifiée. Son utilisation nécessite au préalable de se référer au document « Haies agricoles et bocagères, enjeux et réglementation – Focus sur le régime de protection des espèces et proposition d'une méthodologie simplifiée pour la constitution des dossiers de demande de dérogation ».

Ce document est à retourner complété aux services de la direction départementale des territoires de l'Oise par voie postale ou dématérialisée :

Direction départementale des territoires de l'Oise Service Eau Environnement Forêt 40 rue jean Racine 60021 BEAUVAIS ddt-seef-nb@oise.gouv.fr

Personne physique



Qui porte la demande?

Nom : Préi	Prénom :		
Adresse:			
Code postal : Ville :			
N° de téléphone fixe :	N° de téléphone portable :		
Adresse mail :			
F	Personne morale		
Raison sociale :			
Nom du représentant :	Prénom du représentant :		
N° PACAGE :	N° SIRET :		
Adresse:			
Code postal : Ville :			
N° de téléphone fixe :	N° de téléphone portable :		



Pour quelle raison la demande est-elle formulée ?

Présentation du projet (objet, localisation, linéaire de haie concerné, photos, photo IGN):		
Justification de l'absence de solution alternative :		
Justification du projet au regard de ses motivations économiques et sociales :		
□ Je joins à ma demande une carte de localisation de mon projet¹		
$\ \square$ Je joins à ma demande une carte de mon exploitation 2		
□ Je joins à ma demande des photographies de la ou des haies concernées		
Quelles sont les espèces protégées concernées par la demande		
Type(s) de haie(s)		
Veuillez cocher la ou les cases correspondantes à votre demande :		
□ Haie dégradée		
Oiseaux (7 espèces)		
Accenteur mouchet – Modularis Bruant jaune – Emberiza citrinella Bruant proyer – Emberiza calandra Fauvette grisette – Sylvia communis Linotte mélodieuse – Carduelis cannabina Rougegorge familier – Erithacus rubicula Tarier pâtre – Saxicola rubicola		
Reptiles (1 espèce)		
Orvet fragile – Anguis fragilis		
Mammifères terrestres (1 espèce)		
Hérisson d'Europe – Erinaceus europaeus		

- $1 \quad \text{L'outil cartographique en ligne } \underline{\text{G\'eoportail}} \text{ peut \'etre utilement employ\'e pour ce faire}$
- 2 L'application <u>Télépac</u> peut être utilement employée pour ce faire

□ Haie basse

Accenteur mouchet - Prunella Modularis Bruant jaune - Emberiza citrinella Fauvette grisette - Sylvia communis

Linotte mélodieuse - Carduelis cannabina

Couleuvre à collier - Natrix natrix Lézard vivipare - Zootoca vivipara

Oiseaux (8 espèces)

Moineau domestique - Passer domesticus Rougegorge familier - Erithacus rubicula Tarier pâtre - Saxicola rubicola Troglodyte mignon - Troglodytes troglodytes

Reptiles (3 espèces)

Orvet fragile - Anguis fragilis

Mammifères terrestres (1 espèce)

Hérisson d'Europe - Erinaceus europaeus

□ Haie arbustive haute

Accenteur mouchet - Prunella Modularis Bruant jaune - Emberiza citrinella Fauvette grisette – Sylvia communis Linotte mélodieuse - Carduelis cannabina

Couleuvre à collier - Natrix natrix Lézard vivipare - Zootoca vivipara

Oiseaux (19 espèces)

Moineau domestique - Passer domesticus Rougegorge familier - Erithacus rubicula Tarier pâtre – Saxicola rubicola Troglodyte mignon - Troglodytes troglodytes

Reptiles (3 espèces)

Orvet fragile - Anguis fragilis

Mammifères terrestres (1 espèce)

Hérisson d'Europe - Erinaceus europaeus

□ Alignement arboré

Oiseaux (27 espèces)

Bouvreuil pivoine - Pyrrhula pyrrhula Buse variable - Buteo buteo Chardonneret élégant - Carduelis carduelis Chevêche d'Athéna – Athene noctua Chouette hulotte – Strix aluco Épervier d'Europe – Accipiter nisus Faucon crécerelle – Falco tinnuculus Faucon hobereau – Falco subbuteo Fauvette à tête noire - Sylvia atricapilla Gobemouche gris - Muscicapa striapa Hibou moyen-duc - Asio otus Loriot d'Europe - Oriolus oriolus Mésange à longue queue - Aegithalos caudatus Mésange bleue - Cyanistes caeruleus

Mésange charbonnière - Parus major Mésange nonnette - Poecile palustris Pic épeiche – Dendrocopos major Pic épeichette - Dendrocopos minor Pic vert - Picus viridis Pinson des arbres - Fringilla coelebs Pipit des arbres - Anthus trivialis Pouillot véloce - Phylloscopus collybita Rougegorge familier – Erithacus rubicula Rougequeue à fronc blanc - Phoenicurus phoenicurus Sittelle torchepot – Sitta europaea Troglodyte mignon – Troglodytes troglodytes Verdier d'Europe – Chloris chloris

Reptiles (3 espèces)

Couleuvre à colier - Natrix natrix

Orvet fragile - Anguis fragilis

Lézard vivipare - Zootoca vivipara

Mammifères terrestres (3 espèces)

Écureuil roux – Sciurus vulgaris Hérisson d'Europe – Erinaceus europaeus

Muscardin - Muscardinus avellanarius

□ Haie multistrates

Oiseaux (30 espèces)

Accenteur mouchet – Prunella Modularis
Bouvreuil pivoine – Pyrrhula pyrrhula
Bruant jaune – Emberiza citrinella
Chardonneret élégant – Carduelis carduelis
Coucou gris – Cuculus canorus
Épervier d'Europe – Accipiter nisus
Faucon crécerelle – Falco tinnuculus
Fauvette à tête noire – Sylvia atricapilla
Fauvette babillarde – Curruca curruca
Fauvette des jardins – Sylvia communis
Hypolaïs polyglotte – Hipolais polyglotta
Linotte mélodieuse – Carduelis cannabina
Loriot d'Europe – Oriolus oriolus
Mésange à longue queue – Aegithalos caudatus
Mésange bleue – Cyanistes caeruleus

Mésange nonnette – Poecile palustris
Pic épeiche – Dendrocopos major
Pic épeichette – Dendrocopos minor
Pic vert – Picus viridis
Pinson des arbres – Fringilla coelebs
Pipit des arbres – Anthus trivialis
Pouillot fitis – Phylloscopus trochilus
Pouillot véloce – Phylloscopus collybita
Rossignol philomèle – Luscinia megarhynchos
Rougegorge familier – Erithacus rubicula
Rougequeue à fronc blanc – Phoenicurus phoenicurus
Sitelle torchepot – Sitta europaea
Troglodyte mignon – Troglodytes troglodytes
Verdier d'Europe – Chloris chloris

Reptiles (3 espèces)

Couleuvre à colier – Natrix natrix Lézard vivipare – Zootoca vivipara

Mésange charbonnière – Parus major

Orvet fragile - Anguis fragilis

Mammifères terrestres (3 espèces)

Écureuil roux – Sciurus vulgaris Hérisson d'Europe – Erinaceus europaeus Muscardin - Muscardinus avellanarius

Composition de la haie

Veuillez cocher la ou les cases correspondantes à votre demande :

Le projet concerne un alignement arboré et/ou une haie multistrates, et l'on constate la présence de vieux arbres fissurés ou qui présentent des cavités (pour justifier ce point, veuillez joindre des photos des plus gros arbres présents)

Chauves-souris (14 espèces)

Murin à moustaches – Myotis mystacinus Murin à oreilles échancrées - Myotis emarginatus Murin de Brandt – Myotis brandti Murin d'alcathoe – Myotis alcathoe Murin de daubenton – Myotis daubentonii Grand murin – Myotis myotis Murin de Bechstein – Myotis bechsteinii Noctule commune – Nyctalus noctula Noctule de Leisler – Nyctalus leisleri Pipistrelle commune – Pipistrellus pipistrellus Pipistrelle de Nathusius - Pipistrellus nathusii Pipistrelle pygmée – Pipistrellus pygmaeus Sérotine commune – Eptesicus serotinus Oreillard roux – Plecotus auritus

Insectes (1 espèce)

Pique prune - Osmoderma eremita

Espèces d'approche communale (et non rattachées nécessairement au type de haie)

		Oiseaux (6 espèces)
	Pie-grièche écorcheur Bruant zizi	
	Huppe fasciée	
	Moineau friquet	
	Mésange boréale	
	Hypolaïs ictérine	
	Cha	uves-souris (3 espèces)
	Barbastelle d'Europe	
	Grand rhinolophe	
	Petit rhinolophe	
	Amphibien	s (si mare associée) (2 espèces)
	Triton crété	
	Rainette verte	
	Namette verte	
1		

Localisation de la haie (commune)

À partir des listes des communes « Haies agricoles et bocagères, enjeux et réglementation – Focus sur le régime de protection des espèces et proposition d'une méthodologie simplifiée pour la constitution des dossiers de demande de dérogation » veuillez cocher également les espèces concernées par votre demande :

□ Pie-grièche écorcheur – Lanius collurio
□ Hypolaïs ictérine – <i>Hippolais icterina</i>
□ Bruant zizi – Emberiza cirlus
□ Huppe fasciée – <i>Upupa epops</i>
□ Moineau Friquet – Passer montanus
□ Mesange Boréale – Poecile montanus
□ Rainette Verte – Hyla arboréa
□ Triton crété – <i>Triturus cristarus</i>
□ Barbastelle d'Europe – Barbastella barbastellus
□ Grand Rhinolophe – Rhinolophus ferrumequinum
□ Petit Rhinolophe – Rhinolophus hipposideros
□ Ajonc nain – <i>Ulex minor</i>
□ Cynoglosse d'Allemagne – Cynoglossum germanicum
□ Orme lisse – Ulmus laevis
□ Dorine à feuilles alternes – Chrysosplenium alternifolium

Prise en compte des espèces particulièrement sensibles

La demande porte sur au moins l'une des espèces suivantes :

Huppe fasciée – Upupa epops Hypolaïs ictérine – *Hippolais icterina* Barbastelle d'Europe – *Barbastella barbastellus* La poursuite du dossier nécessite de solliciter l'association Picardie Nature afin de déterminer la nécessité de réaliser des inventaires ciblés sur la ou les espèces concernés. Dans l'hypothèse ou vous seriez concerné, veuillez vous rapprocher d'une structure spécialisée sur la base des méthodologies d'inventaires proposées à la page 42 du document « Haies agricoles et bocagères, enjeux et réglementation – Focus sur le régime de protection des espèces et proposition d'une méthodologie simplifiée pour la constitution des dossiers de demande de dérogation ».

Association Picardie Nature – 233 rue Eloi Morel 80 000 AMIENS – 03 62 72 22 50 contact@picardie-nature.org sebastien.maillier@picardie-nature.org

La demande porte sur au moins l'une des espèces suivantes :

Ajonc nain – Ulex minor Cynoglosse d'Allemagne – Cynoglossum germanicum Dorine à feuille alternes – Chrysosplenium alternifolium Orme lisse – Ulmus laevis

La poursuite du dossier nécessite de solliciter le Conservatoire botanique national de Bailleul afin de déterminer la nécessité de réaliser des inventaires ciblés sur la ou les espèces concernés. Dans l'hypothèse ou vous seriez concerné, veuillez vous rapprocher d'une structure spécialisée sur la base des méthodologies d'inventaires proposées.

Conservatoire botanique national de Bailleul (antenne d'Amiens) –1 place des pins, Centre Oasis, 80 0480 DURY – <u>ic.hauguel@cbnbl.org</u> – 07 85 85 15 96

Liste d'espèces protégées potentiellement impactées par le projet

À partir des éléments renseignés ci-dessus ainsi que, le cas échéant, l'analyse de Picardie Nature et/ou du Conservatoire botanique national de Bailleul (et donc éventuellement des résultats des inventaires de terrain ciblés), veuillez cocher les espèces concernées par la demande :

Oiseaux		
☐ Accenteur mouchet – Prunella Modularis	☐ Mésange bleue – Cyanistes caeruleus	
☐ Bouvreuil pivoine – Pyrrhula pyrrhula	□ Mésange Boréale – <i>Poecile montanus</i>	
□ Bruant jaune – Emberiza citrinella	□ Mésange charbonnière – Parus major	
□ Bruant proyer – <i>Emberiza calandra</i>	☐ Mésange nonnette – <i>Poecile palustris</i>	
□ Bruant zizi – Emberiza cirlus	☐ Moineau domestique – passer domescticus	
☐ Buse variable – Buteo buteo	☐ Moineau friquet – passer montanus	
□ Chardonneret élégant – Carduelis carduelis	□ Pic épeiche – Dendrocopos major	
□ Chevêche d'Athéna – Athene noctua	□ Pic épeichette – <i>Dendrocopos minor</i>	
□ Chouette hulotte – Strix aluco	☐ Pic vert – Picus viridis	
□ Coucou gris – Cuculus canorus	□ Pie-grièche écorcheur – <i>Lanius collurio</i>	

 □ Épervier d'Europe – Accipiter nisus □ Faucon crécerelle – Falco tinnuculus □ Faucon hobereau – Falco subbuteo □ Fauvette à tête noire – Sylvia atricapilla □ Fauvette babillarde – Curruca curruca □ Fauvette des jardins – Sylvia borin □ Fauvette grisette – Sylvia communis □ Gobemouche gris – Muscicapa striapa □ Hibou moyen-duc – Asio otus □ Huppe fasciée – Upupa epops □ Hypolaïs ictérine – Hipolais icterina 	 □ Pie-grièche grise – Lanius excubitor □ Pinson des arbres – Fringilla coelebs □ Pipit des arbres – Anthus trivialis □ Pouillot fitis – Phylloscopus trochilus □ Pouillot véloce – Phylloscopus collybita □ Rossignol philomèle – Luscinia megarhynchos □ Rougegorge familier – Erithacus rubicula □ Rougequeue à fronc blanc – Phoenicurus phoenicurus □ Sitelle torchepot – Sitta europaea □ Tarier pâtre – Saxicola rubicola 		
 ☐ Hypolaïs polyglotte – Hipolais polyglotta ☐ Linotte mélodieuse – Carduelis cannabina ☐ Loriot d'Europe – Oriolus oriolus ☐ Mésange à longue queue – Aegithalos caudatus 	 □ Torcol fourmillier – Jynx torquilla □ Troglodyte mignon – Troglodytes troglodytes □ Verdier d'Europe – Chloris chloris 		
Rep	tiles		
□ Couleuvre à collier – Natrix natrix	□ Lézard vivipare – Zootoca vivipare□ Orvet fragile – Anguis fragilis		
Inse	ectes		
☐ Pique prune – Osmoderma eremita			
Chauve	es-souris		
□ Barbastelle d'Europe – Barbastella barbastellus □ Grand murin – Myotis myotis □ Grand Rhinolophe – Rhinolophus ferrumequinum □ Murin à moustaches – Myotis mystacinus □ Murin de Bechstein – Myotis bechsteinii □ Murin de Daubenton – Myotis daubentonii □ Murin de Brandt – Myotis brandti □ Murin d'alcathoe – Myotis alcathoe □ Murin à oreilles échancrées – Myotis emarginatus □ Noctule commune – Nyctalus noctula □ Noctule de Leisler – Nyctalus leisleri	□ Oreillard roux – Plecotus auritus □ Pipistrelle commune – Pipistrellus pipistrellus □ Pipistrelle de Nathusius – Pipistrellus nathusii □ Pipistrelle pygmée – Pipistrellus pygmaeus □ Petit Rhinolophe – Rhinolophus hipposideros □ Sérotine commune – Eptesicus serotinus		
Mammifères terrestres			
□ Écureuil roux – <i>Sciurus vulgaris</i> □ Hérisson d'Europe – <i>Erinaceus europaeus</i>	□ Muscardin – Muscardinus avellanarius		
Amphibiens			
□ Triton crêté – <i>Triturus cristarus</i>	□ Rainette verte – <i>Hyla Arboréa</i>		
Flore			
□ Ajonc nain – Ulex minor □ Cynoglosse d'Allemagne – Cynoglossum germanicum	□ Orme lisse – Ulmus laevis □ Dorine à feuille alternes – Chrysosplenium alternifolium		



Quels sont les enjeux faune/flore et les niveaux d'impacts engendrés ?

Espèces à enjeux

À partir des éléments renseignés ci-dessus veuillez cocher les espèces à enjeux concernées par la demande :

Espèces à enjeux forts

Oiseaux	Chauves-souris	
 □ Bruant zizi – Emberiza cirlus □ Chevêche d'Athéna – Athene noctua □ Moineau friquet – passer montanus Flore □ Ajonc nain – Ulex minor 	□ Grand murin – Myotis myotis □ Grand Rhinolophe – Rhinolophus ferrumequinum □ Murin de Bechstein – Myotis bechsteinii □ Noctule commune – Nyctalus noctula □ Noctule de Leisler – Nyctalus leisleri □ Petit Rhinolophe – Rhinolophus hipposideros □ Pipistrelle de Nathusius – Pipistrellus nathusii	
Espèces à enj	eux très forts	
Oiseaux ☐ Hypolaïs ictérine – Hippolais icterina Chauves-souris ☐ Barbastelle d'Europe – Barbastella barbastellus	Flore pas d'espèce	
·	njeux majeur	
Oiseaux □ Huppe fasciée – <i>Upupa epops</i>	pas d'espèce	
Niveau de fon	ctionnalité de la haie	
Veuillez cocher la ou les cases correspond points suivants :	dantes à votre demande et renseigner les	
Connectivité		
□ La haie objet de la demande est connec	ctée à un boisement et/ou à d'autres haies	
Environnement de la haie		
□ Une mare est située à moins de 200 mètres de la haie objet de la demande		
Si oui, depuis combien de temps la mare	est-elle en place ?³	
□ moins de 5 ans □ Entre 5 et 20 ans	□ Plus de 20 ans □ Ne sait pas	

³ Afin de vous permettre d'apporter des éléments de réponse sur ce point, vous pouvez utilement employer l'outil « Remonter le temps » mis en ligne par l'Institut national de l'information géographique et forestière – IGN : https://remonterletemps.ign.fr/

La haie objet de la présente demande est située à proximité immédiate :				
□ D'une prairie	□ D'une jachère	□ D'une	e parcelle cultivée	□ D'un bâtiment agricole
Sénescence				
□ La haie objet de la demande comporte des arbres de haut-jet d'un diamètre supérieur à 18 centimètres				
□ La haie objet de la présente demande comporte des arbres sur lesquels cavités sont visibles				
□ La haie objet d	e la présente den	nande co	omporte des arbre	s têtards
Si oui, veuillez pr	éciser quelles sor	nt les ess	ences concernées	1
			• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	
	Exploita	ation/Ge	stion de la haie	
La haie objet de	la présente dema	nde est	implantée depuis :	
□ Moins de 25 ans	□ Entre 25 et \$	50 ans	□ Entre 50 et 100 a	ans 🗆 Plus de 100 ans
□ La haie objet d	e la présente den	nande à	fait l'objet d'une c	oupe récente
Quelle est la fréquence d'entretien de la haie ?				
□ Plus d'une fois par an □ Une fois par an □ Une fois tous les 2 ans				
□ Moins de 2 fois tous les 5 ans				
Quel type d'entretien est réalisé ?				
		_		
Selon vous, et à partir des éléments renseignés ci-dessus, quel est l'importance de l'impact engendré par votre projet sur les espèces protégées et pourquoi (faible, moyen ou fort) ⁵ ?				

⁴ Certaines essences se forment plus rapidement que d'autres. C'est notamment le cas pour les Saules, l'Aulne ou encore le Frêne. Ainsi, une haie composée d'arbres têtards de Chêne, d'Érables ou encore de Charmes représentera davantage d'enjeux compte-tenu du temps nécessaire pour retrouver quelque chose d'équivalent. A l'inverse, il sera plus pertinent de proposer de recréer des arbres têtards à partir de Saules, d'Aulne ou encore de Frêne qui nécessitent un temps plus réduit de formation.

⁵ Voir annexe « Enjeux_faune ». Direction départementale de lOise. Octobre 2023.



Quelles sont les mesures d'évitement, de réduction et de compensation proposées ?

Évitement

Avez vous cherché à prendre en compte les enjeux environnementaux pour identifier le linéaire de haie à déplacer? Avez vous chercher à réduire au maximum le linéaire de haie concerné? Si oui, veuillez décrire de quelle manière (joindre le cas échéant plans et photographies):		
Réduction		
À quelle période seront réalisés les travaux de coupe et d'arrachage de la haie ? Pour mémoire, afin de tenir compte du cycle de vie des oiseaux, des chauves-souris et des amphibiens, les mois de septembre et octobre sont à privilégier.		
Compensation		
Quelles seront les dimensions de la haie replantée (longueur et largeur), et quelle sera sa localisation ? Veuillez joindre une carte de localisation. Pour mémoire, le choix de la localisation doit tenir compte des éventuelles règles applicables (plan local d'urbanisme, mitoyenneté, voirie, plan de prévention des risques) ⁶ .		
Quel sera le type de haie recherché et quelles seront les essences plantées ?		
Quelle sera la provenance des plants ? La possibilité de transplanter certains individus issus de la haie à supprimer a-t-elle été étudiée ?		

⁶ Voir chapitre « Implantation d'une haie » et « Déplacement des haies ». *Direction départementale de l'Oise. Octobre 2023*.

Êtes-vous propriétaire de la zone qui va accueillir la nouvelle haie ? À défaut, avez- vous obtenu l'autorisation du propriétaire ? Veuillez joindre un justificatif.		
La haie replantée sera-t-elle située à moins de 200 mètres d'une mare ? Oui Non Dans le cas où la haie supprimée se situe à moins de 200 mètres d'une mare, il convient préférentiellement d'implanter la haie compensatoire à moins de 200 mètres de cette même mare. À défaut, celle-ci devra être située à moins de 200 mètres d'une autre mare qui pourra être créée en conséquence le cas échéant. Si vous envisagez la création d'une mare, quelles en seront les dimensions (longueur, largeur et profondeur), quelle pente auront les berges et quelle sera sa localisation ? Veuillez joindre une carte de localisation.		
La haie plantée sera-t-elle connectée à d'autres haies et/ou à un boisement ? Oui □ Non Dans le cas où la haie supprimée est connectée à des haies et/ou à un boisement, il convient préférentiellement d'implanter la haie compensatoire de manière à maintenir des connexions. À défaut, la haie pourra être connectée à d'autres haies et/ou d'autres boisements.		
Quelle largeur de pied de haie sera maintenue? De quelle façon? (bande enherbée ou autre – sur l'un des deux côtés de la haie ou bien répartie des deux côtés)		
Combien d'hibernaculums ⁷ seront mis en place au sein de la haie replantée ? De quelle manière seront-ils répartis/localisés ? Veuillez joindre une carte de localisation.		

⁷ Un hibernaculum est un élément composé de branches et/ou de pierre dans le but de constituer un habitat de refuge pour la petite faune.

De quelle manière la haie replantée sera-t-elle entretenue (type d'intervention, fréquence) ?
Quelles sont les éventuelles mesures compensatoires complémentaires que vous proposez (plantation d'arbres isolés, plantation de bosquet, mise en place d'une gestion différentiée sur des haies existantes) ? Au besoin, veuillez joindre un plan de localisation. ?
Quelles sont les mesures de suivi proposées pour s'assurer de la bonne mise en œuvre des mesures proposées et de l'atteinte des objectifs fixés ? Quel suivi sera mis en œuvre pour observer l'évolution de la haie plantée et de son utilisation par les espèces (durée, fréquence, groupe recherché) ?
À minima, le suivi sera mis en œuvre une fois à 5 ans et une fois à 10 ans. Il portera notamment sur les oiseaux, les mammifères terrestres, les reptiles et les amphibiens (une sortie réalisée en avril, mai ou juin).
Fait à Le
Signature :

E. QUELLES SONT LES CONDITIONS DE RÉALISATION DE L'OPÉRATION *		
Arrachage ou enlèvement définitif	réciser la destination des spécimens arrachés ou enlevés :	
a	vec réimplantation sur place vec réimplantation différée	
Préciser les conditions de conservation des spécimens	avant la réimplantation :	
Précises la date la lieu et les conditions de réinmlantes	ion :	
Suite sur papier libre E1. OUELLES SONT LES TECHNIQUES	DE COUPE, D'ARRACHAGE, DE CUEILLETTE OU	
D'ENLÈVEMENT		
Preciser les techniques :		
Suite sur papier libre		
F. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES C	CHARGÉES DE L'OPÉRATION *	

	T:	
G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION		
Régions administratives :		
Cantons :		
H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELL DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSER	ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN EVATION FAVORABLE *	
Réimplantation des spécimens enlevés N	fesures de protection réglementaires	
Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mest	fesures contractuelles de gestion de l'espace ures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population	
de l'espèce concernée :		
Suite sur papier libre		
I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :		
Bhan d operations anterieures (s n y a neu).		
Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :		
cocher les cases correspondantes		
La loi nº 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle	Fait àlc.	
garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.	Votre signature	